

Sommaire

Edito	1
La psycho-gériatrie et le temps	2
Portrait du Dr Manfait	3
Le bureau d'accueil	4
La Fondation de soutien	6
Le point sur les travaux	8

Editorial

Les vœux du Conseil d'administration du CSSC, de sa direction et de son personnel, soutenus par les autorités politiques, prennent forme. Créer un bâtiment de 38 lits pour recevoir des personnes âgées atteintes dans leurs fonctions cognitives, leur offrir un libre accès à un jardin sécurisé dans lequel il est possible de toucher la terre, de planter quelques fleurs ou tout simplement de s'asseoir à l'ombre d'un feuillage frémissant, répond aux besoins d'une population vieillissante et constitue la précieuse opportunité d'adapter la structure à un concept de soins élaboré en équipe pluridisciplinaire.

Un groupe de travail « construction » est créé. Il a notamment pour mission de préparer le concours d'architecture. Présidé par M. Robert Tito Haarpaintner, il est composé de deux représentants du Conseil d'administration, d'un architecte représentant de l'État et du Service de la Santé Publique, d'un architecte mandaté par le CSSC pour mettre en place la procédure de mise au concours, d'un représentant du corps médical, du responsable du service de la comptabilité, du responsable du service technique et de la direction.

Le dernier trimestre de l'année 2010 est essentiellement consacré à la préparation du programme du concours. Le concours et *in fine* la désignation par le jury du meilleur projet devraient se dérouler au 2^e semestre 2011. La composition du jury est en cours d'élaboration.

A ce stade, nous ne pouvons que nous réjouir du déroulement des opérations. Mais notre projet ne fait que commencer ! Nous aurons le plaisir de vous tenir informés ponctuellement de la suite des événements.

Cela étant et comme vous avez pu le constater, des travaux sur le site des Rosiers et dans ses alentours ont déjà lieu. M. Martial Simon, responsable du Service technique, vous en fait une brève présentation en dernière page.

L'équipe médicale du CSSC a eu le plaisir d'accueillir en juillet dernier le Dr François Manfait, comme nouveau médecin-chef. C'est donc tout naturellement que ce numéro de « Nouvelles » lui dédie sa rubrique « Portrait ». Cette dernière est complétée par ce qui est devenu une habitude, à savoir la présentation d'une équipe du CSSC. Il s'agit cette fois-ci de découvrir les personnalités qui composent le Bureau d'accueil et de vous présenter les tâches respectives des cinq collaboratrices présentes à la réception.

Infirmière à l'Unité de psychogériatrie, Mme Angela Doyenart nous livre librement ses réflexions sur la notion du temps – celui qui passe – et explique de manière très sensible les différentes perceptions du temps des pensionnaires de cette unité d'une part, et des professionnels qui les entourent d'autre part.

Enfin, le Dr Paul Schneider, président de la Fondation de soutien du CSSC, présente un historique de la fondation, mettant ainsi en évidence non seulement l'utilité des dons qui ont permis jadis de la constituer, mais également la générosité de toutes ces personnes qui de près ou de loin ont eu un lien avec Sainte-Croix et sa région et qui ont souhaité soutenir l'hôpital, le home ma Retraite et ensuite le Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura vaudois. Qu'elles en soient ici vivement remerciées.

La Commission relations publiques



L'équipe du bureau d'accueil.

La psycho-gériatrie et le temps

Par Angela Doyenart

Ces lignes s'adressent aux personnes qui se posent des questions sur l'unité de psycho-gériatrie – si SPECIALE – et qui parfois fait peur. Ce n'est pas du travail quotidien dont j'aimerais vous parler – car tous ont une idée du travail accompli auprès des personnes âgées démentes – mais de la notion du TEMPS qui y est si différente. La personne démente est comme « figée » dans le temps. Celui-ci est ressenti différemment, et ne s'écoule pas de la même façon.

Mais qu'est-ce que le temps ? Pour la mythologie, le temps est un Dieu nommé Chronos, un concept qui permet à l'être humain de comprendre les changements du monde, dans le monde, de son monde. Comme l'a écrit Dominique Sinner : « Hier était le jour précédent et demain sera le jour suivant parce que je suis aujourd'hui ». Le temps existe parce que le mouvement existe ; si le temps s'arrête, rien ne bouge.

Chronos, sachant qu'il serait détrôné par un de ses enfants, les dévorait dès la naissance. Pour Cicéron, le temps insatiable d'années consume toutes celles qui s'écoulent.

Quand une personne démente arrive à un stade avancé de la maladie, l'aspect cyclique du temps s'estompe, à savoir les saisons, les jours, les années et il ne reste que l'aspect linéaire : l'évolution, la transformation. Comme dans un voyage, le temps coule alors du passé vers le futur ; de la naissance à la mort. La verticale qui coupe la ligne entre le passé et le futur et qui représente le présent, se situe quand la démence s'installe plus près du passé que du futur, provoquant ainsi l'oubli des acquis et du parcours de vie ; Chronos a mangé ses enfants : les années et l'expérience.

Pourquoi ce préambule ? Pour mieux comprendre nos pensionnaires et notre travail.

Il n'est pas facile de quantifier le temps nécessaire pour la prise en charge d'une personne en psycho-gériatrie.

Fréquemment, nous disons « je n'ai pas le temps » et c'est vrai. Notre présent ne correspond pas à celui du résident. « Il me faut du temps » pour que la personne puisse garder certains acquis et n'entre pas trop vite dans la zone noire de l'oubli. Ces expressions expriment bien l'idée que le temps ne s'écoule pas pour tous de la même manière. Le temps « n'est pas

perdu » si les soignants s'asseyent avec les résidents pour parler du passé puisqu'ils le vivent comme le présent. Le temps qui passe sans savoir comment et sans pouvoir se rappeler de choses faites ou dites est très anxiogène, car Chronos a mangé les minutes, les heures et n'a rien laissé.

Pour prévenir et soulager cette anxiété, nous devons « donner de notre temps ». Nous devenons à notre tour chronophages, à essayer de manger le temps, pour en avoir plus et le distribuer différemment, tâche qui s'avère très difficile puisqu'elle aussi est chronophage. Il faut composer avec le temps linéaire et le temps cyclique ; le cycle quotidien du



Vase avec la représentation de Cronos et Rhéa.

travail à accomplir. Car nous nous devons de tenir une régularité, un calendrier, un horaire ; le travail doit être fait et c'est comme ça que nous commençons à quantifier le temps qui passe trop vite. Notre rivière est tumultueuse, pleine de rapides alors que le temps des patients est lent, leur rivière pleine de méandres avance, fait demi tour, pour ensuite continuer à avancer.

Au début j'ai dit que les personnes démentes sont comme « figées » dans le temps ; sauf qu'elles ne le sont pas toutes au même moment, à chacune son présent, construit avec son passé, revécu sans cesse par certaines d'entre elles. En vivant en

communauté, tous ces passés et présents se rencontrent et parfois la cohabitation de toutes ces expériences, de toutes ces vies devient difficile et nous commençons à dire : « il me faut du temps », « je n'ai pas le temps », « je n'ai pas le temps de tout faire » ; et il faut composer avec tous ces temps, linéaires et cycliques. Nous faisons en sorte de trouver notre cadence, notre rythme, NOTRE TEMPS, pour qu'il ne se fige pas, pour que le mouvement continue et que le présent ne s'installe pas trop près du passé trop vite ; même si inéluctablement cela arrivera.

Alors, quelle est la meilleure méthode pour moins quantifier le temps, sachant que LES TEMPS MODERNES le veulent ainsi ?

A mon sens, donner du temps pour boire un café avec un ou des résidents est un SOIN, de même qu'une promenade, qui permettent de maintenir et entretenir le rôle, le lien social de la personne car TOUS nous prenons ou avons pris le temps d'un café... Nous sommes des êtres sociaux. Ces soins non techniques, si difficiles à quantifier sont un moyen de ralentir la dégradation cognitive. Donc acceptons leurs temps pour mieux comprendre le temps passé, peut-être douloureux ou heureux.

Ne soyons pas avares de « notre temps », Chronos le mange trop vite, mais restons dans le présent. LE TEMPS nous est compté, par la contrainte des horaires, par le nombre des personnes qui travaillent, par la maladie qui avance : ceci est la réalité.

Et à l'instar de Rhéa qui cacha un de ses enfants des affres de Chronos, cachons nous aussi quelques secondes, minutes, pour que le mouvement continue et que le TEMPS vive harmonieusement entre ceux qui ne le voient pas passer et ceux qui ne l'ont peut-être pas.

Dr François Manfait

Par Anne-Sylvie Jaccard

Depuis un certain temps déjà, le Dr Manfait souhaitait donner une nouvelle orientation à sa carrière. Alors que ses enfants, des jumeaux de dix-sept ans, quittaient le nid familial pour poursuivre leurs études dans d'autres villes, il envisagea avec son épouse Evelynne de s'installer en moyenne montagne. Pourquoi pas dans le Jura ? Des attaches familiales à Pontarlier et aux Fourgs n'étaient pas étrangères à ce choix. C'est ainsi qu'un nouveau médecin-chef est venu renforcer l'équipe du CSSC depuis le mois de juillet dernier, après avoir été sélectionné parmi d'autres candidats !

Le Dr François Manfait a une longue pratique de la médecine hospitalière puisqu'il a exercé en tant que médecin des hôpitaux à Epernay près de Reims en France dès l'obtention de son doctorat (titre obtenu en 1991).

De nombreuses formations ont étoffé au fil des ans ses connaissances : capacité d'aide médicale urgente, infection par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine ou syndrome de l'immunodéficience acquise=SIDA), médecine tropicale et pathologies du voyageur et surtout l'éducation du patient.

Un collègue estimé

Rapidement intégré au sein du personnel du CSSC, le Dr Manfait se plaît à souligner le dynamisme qui règne dans cette petite structure et aime travailler dans un lieu reconnu par la population comme SON hôpital. Sa disponibilité, sa gentillesse et un soupçon d'humour sont reconnus et déjà fort appréciés par ses patients et ses collègues. Après quelques mois nécessaires pour prendre ses marques, le Dr Manfait envisage d'ouvrir une consultation privée au CSSC.

A Sainte-Croix, outre sa fonction de médecin-chef, il est aussi médecin d'urgence et médecin REMU (intervention avec les ambulanciers). Il met aussi en pratique sa longue expérience de responsable d'une plateforme d'éducation et de prévention de la santé ainsi que son diplôme en éducation thérapeutique du patient. A Epernay, cette plateforme regroupait les thématiques telles que l'addiction au tabac, à la drogue et à l'alcool et les maladies transmissibles telles que le VIH. Il souhaite donc mettre cette longue expérience au service de la population du Balcon du Jura. M. Manfait est aussi responsable du programme de prévention des événements indésirables liés aux médicaments au CSSC.



Le Dr François Manfait.

L'éducation thérapeutique du patient

Chaque patient atteint dans sa santé nécessite une prise en charge de la maladie mais aussi de ce qui l'entoure. Le docteur Manfait, tout comme ses collègues, désire poursuivre un programme d'éducation et d'accompagnement du patient pour lui permettre d'appréhender sa maladie ; le but de cette éducation étant de favoriser l'adhésion du patient et de le rendre autonome dans la gestion de son traitement. Pour ce faire, le praticien aide le malade à comprendre sa maladie pour qu'il l'accepte ; en effet, la première réaction à l'annonce du diagnostic (phase indispensable) est souvent le déni, la colère et la non acceptation.

Accepter = adhérer. Pour ce faire, le médecin doit dans un premier temps connaître le parcours du patient, ses antécédents, pour pouvoir ensuite travailler sur la représentation de la maladie et accompagner, parfois durant des mois ou même des années, le patient et son entourage. Le malade doit être en mesure de gérer son mal avec ses propres capacités !

Le Dr Manfait favorise le travail en équipe qui comprend les physiothérapeutes, la diététicienne, les infirmières et si nécessaire la psychologue ou encore d'autres collaborateurs. C'est une équipe sur laquelle il peut s'appuyer et qui partage la même culture en terme d'accompagnement du patient pour atteindre une prise en charge coordonnée. Cette éducation thérapeutique s'adresse à tous les patients, aussi bien ceux atteints d'une pathologie aiguë que par une pathologie chronique tels que le diabète ou l'obésité, cette liste n'étant pas exhaustive...

Vous pouvez le constater, le Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura a de la chance d'avoir à nouveau accueilli un médecin expérimenté qui se préoccupe d'être à l'écoute et de prendre le temps d'accompagner son patient. Nous souhaitons, à lui et à sa famille, une longue carrière au CSSC et beaucoup de satisfactions sur le Balcon du Jura vaudois.

Le bureau d'accueil

Par Anne-Sylvie Jaccard

Ce sont les collaboratrices qui vous accueillent et sont en tout temps présentes ou presque* à la réception du Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura vaudois. Incontournables puisque la plupart du temps vous devez vous adresser à elles avant de poursuivre votre cheminement dans l'hôpital. Les cinq dames de la réception sont donc le premier maillon indispensable du CSSC et la carte de visite de l'établissement.

Cette carte de visite, primordiale pour toutes les personnes qui arrivent à l'hôpital, patient ou visiteur : c'est tout d'abord un sourire de la personne qui vous accueille ou une voix chaleureuse qui vous répond, vous renseigne et vous oriente vers le bon service. Ensuite, vos données personnelles sont enregistrées ou vérifiées que ce soit pour une hospitalisation, une admission en ambulatoire avec lit (par exemple pour une intervention chirurgicale ou un traitement post opératoire ou une chimiothérapie) ou encore pour une consultation ambulatoire en polyclinique, en radiologie, en physiothérapie, en laboratoire ou alors, avec un médecin consultant dans toutes les spécialités qui sont prises en charge au Centre de soins.

La bonne qualité de travail est de la plus haute importance pour la sécurité du patient (même si parfois il est « embêté » avec les mêmes questions lors d'une xème admission). En effet, son dossier passera par plusieurs services qui attendent du bureau d'accueil de la rigueur et de la justesse !

Les transports en ambulance ou par des bénévoles sont aussi gérés par les réceptionnistes, ainsi bien sûr que les papiers officiels comme les constats de décès ou les demandes de garantie pour hospitalisation « hors canton ».

Ces dames du bureau d'accueil sont aussi au service des visiteurs, des patients, des résidents et du personnel pour attribuer des lignes téléphoniques, la télévision ou les connections internet par WIFI. Elles interviennent également dans la facturation de ces différents services.

* Le bureau d'accueil est ouvert 7 jours sur 7 de 7h00 à 20h00 non-stop, sauf le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 20h00 non-stop.

Leur mission consiste encore à renseigner sur les horaires des transports publics, vendre des timbres et gérer le matériel de bureau, comme la saisie et la distribution des menus hebdomadaires, les feuilles de gardes journalières, les listes de différentes activités de résidents (animation, café-téria, Oasis, Le Petit-Village, le service religieux...) et trier le courrier.

Le bureau d'accueil – plaque tournante du CSSC – est un lieu très animé lorsque quatre ou cinq personnes attendent pour être enregistrées, que le téléphone n'arrête pas de sonner et qu'un collaborateur a besoin d'un formulaire !!! Philosophes, ces dames répondent à toutes ces demandes avec efficacité et bonne humeur.

Leur place stratégique en fait aussi les confidentes des patients, des résidents et de leurs familles. Elles apprécient de partager l'expérience de leurs aînés et de pouvoir leur offrir un instant d'écoute. Quand le travail leur en laisse le temps, elles gardent un œil bienveillant sur la porte d'entrée, certains résidents étant quelque peu désorientés.

Cinq personnalités pour un même but

Marie-Christine Cabaret est la plus ancienne de l'équipe. Depuis vingt ans dans ces murs, elle a vécu le passage de l'hôpital au CSSC.

Dès son enfance elle passe les vacances familiales aux Fourgs et noue des liens forts avec le Jura. Après sa formation de sténo-dactylo et quelques années de pratique, une envie de changement et le souvenir des moments agréables passés dans la région incitent cette Parisienne pure souche à postuler en Suisse, nous sommes en 1973. Elle est alors engagée au contrôle des machines à boules chez



Paillard. Durant dix ans, elle tapera des phrases types pour repérer les éventuels défauts. Elle passera ensuite quatre ans chez Salvi Harpes, entreprise dans laquelle elle fabriquera des cordes à partir de boyaux anglais, les meilleurs ! Mme Cabaret postule ensuite à l'hôpital de Sainte-Croix et commence sa carrière dans l'ancienne réception, celle dans laquelle tout se faisait, l'accueil, la facturation et la comptabilité.

Outre toutes les fonctions énumérées ci-dessus, Marie-Christine Cabaret s'occupe des lettres de remerciements pour les dons, soit spontanés (d'un patient par exemple), soit après un décès ou encore ceux destinés à la Fondation de soutien. Elle s'occupe aussi avec plaisir et intérêt des archives du bureau. Pour celle qui se dit avoir la bougeotte, voilà un bail qu'elle accueille toujours avec une certaine émotion les patients, « mais après autant d'années, je me suis blindée », dit-elle avant d'ajouter en parlant de tout le personnel : « on fait partie du même bateau, on fait attention les uns aux autres ».

Madeleine Tissot-Bornand, originaire de L'Auberson, a appris le métier d'infirmière-assistante. Elle a exercé d'abord à St-Loup puis à Sainte-Croix. Après un



l'on connaît le patient, la situation peut être parfois gênante. C'est pourquoi, Lucie a appris à mettre une « barrière » : « quand je quitte le travail, je ferme la porte et j'aime retrouver la quiétude de ma maison, je bricole ». Ce poste à plein temps permet à Mme Guye de suivre la vie du CSSC de très près. Elle apprécie la bonne entente au sein du personnel et plus particulièrement celle du bureau d'accueil où le partage des tâches est très équitable et les collaboratrices respectueuses les unes des autres. Preuve en est qu'il n'y a pas d'absentéisme !

arrêt de quinze ans pour élever ses trois enfants, Mme Tissot souhaite reprendre du service. Mais la profession a entre temps beaucoup évolué et le décalage avec ce qu'elle a appris lui semble trop grand. Par chance un poste de réceptionniste est à repourvoir, le bonheur pour Mme Tissot-Bornand, qui est heureuse de garder un lien avec le monde médical, tout en ayant un contact avec les gens et en exerçant une fonction diversifiée. Elle est depuis dix ans au service des patients et de leur famille, en tenant compte de chaque situation. Il faut tout à la fois une grande capacité d'adaptation, de l'écoute, de l'attention, de la compréhension et de l'amour ! Tout comme sa collègue, elle constate une grande évolution dans le travail, surtout au niveau de la polyclinique. Même si la charge de travail est importante, Madeleine Tissot-Bornand se dit comblée et souligne la bonne ambiance et le dynamisme au sein du CSSC, « notamment de la direction qui nous donne de l'énergie » !

Depuis qu'elle habite le Balcon du Jura, **Lucie Guye** a toujours ressenti quelque chose de spécial pour le Centre de soins. Alors que jeune maman elle venait en consultation à l'hôpital, elle rêvait d'y travailler ! Il a fallu avoir de la patience, passer par une réinsertion professionnelle et que le hasard et les besoins de la vie lui donnent un coup de pouce pour que le projet se réalise en juin 2003. Lucie Guye est la seule de ces dames à travailler à 100%. Engagement lourd, mais malgré tout agréable fonction pour une personne qui apprécie le contact. « J'aime quand ça bouge et je ne me verrais pas assise toute la journée », dit-elle. Connaître les gens, devoir allier patience, compassion et discrétion n'est pas toujours facile ; lorsque



Après quinze années passées à la réception de l'usine Redel, **Nelly Mossu** avait besoin d'une pause. Une petite fille venait d'agrandir la famille et elle souhaitait se consacrer à plein temps à son foyer. Ce break rappela à Mme Mossu qu'elle aussi avait toujours rêvé de travailler au CSSC. L'envie de réorienter sa carrière pour avoir un contact plus humain avec les gens, de renouer des liens sociaux aussi au niveau professionnel et l'opportunité d'un poste à repourvoir et Nelly Mossu se retrouve en l'espace de quelques semaines en novembre 2008, responsable du bureau d'accueil du CSSC. Rapidement à l'aise dans cette nouvelle fonction, elle aime le contact direct avec les gens. « C'est dans ma nature », dit-elle. Elle apprécie gérer une petite équipe sympathique dans un cadre où on lui fait confiance et a à cœur d'augmenter de jour en jour la qualité du bureau d'accueil. Dans la multitude des tâches à accomplir, son rôle est d'apporter des améliorations, en particulier dans le suivi du dossier du patient, de son identification à sa sortie ou son transfert dans un autre hôpital ou établissement. Le rôle de Nelly Mossu consiste également



à faire respecter les directives ainsi que la bonne coordination inter-services et dans l'équipe.

La plus jeune de l'équipe, **Carine Thévenaz**, exerce au bureau d'accueil depuis avril 2009. Après un apprentissage d'employée de commerce à l'École technique puis treize ans passés au Journal de Sainte-Croix, elle fait une courte pause pour s'occuper de ses deux jeunes enfants. Le domaine médical l'ayant toujours intéressée, Carine Thévenaz postule dès que l'opportunité se présente, pour ce poste qui ne demande justement pas de connaissances médicales spécifiques ! Parfois malmenée par des personnes angoissées par les circonstances, qui sont, nous nous en doutons, fort peu agréables lorsque l'on doit se rendre à l'hôpital,



elle s'adapte, use d'empathie, garde son calme et la tête froide pour agir au mieux, cela tout comme ses collègues. Carine Thévenaz se dit contente de venir travailler dans une bonne ambiance renforcée par le tutoiement qui est pratiqué quasiment par tout le personnel.

La Fondation de soutien, baromètre de l'opinion publique

Une fois n'est pas coutume, jetons un regard en arrière

Par Paul Schneider

Le 25 juillet 1873, cinq joueurs de cartes quittent le Cercle de l'Union avec un excédent de 10 centimes dans la crousille ; l'un d'eux s'écrie : « Eh bien, mes chers, ces dix centimes seront le commencement d'un fonds pour créer une infirmerie ! »¹

Depuis lors, la population a toujours soutenu ses institutions sanitaires, les faisant aussi bénéficier de ses legs. Car même si l'établissement gère son budget au mieux (les recettes et les subsides de l'État ou autres institutions), il ne peut pas se passer de l'appoint constitué par les dons.

D'où proviennent les dons ?

Le soussigné a fait connaissance avec l'hôpital un siècle après sa création. Il se souvient qu'à son arrivée en 1969 un dénommé « Pilutz »² avait légué à l'hôpital sa maison à la rue de Jura. Les quelque Fr. 100'000.– de l'époque ont permis de moderniser l'équipement obsolète de la salle d'opérations. Pendant de nombreuses années, les multiples dons (et les subsides versés par les communes et les industries) entraînent dans les comptes généraux.

En 1978, Madame Marthe Minod a légué ses biens qui ont constitué la base d'une fondation active entre 1980 et 2007, venant en aide à des personnes ne bénéficiant pas de couverture d'assurance pour la phase de convalescence. Le capital de base – qui ne devait pas être touché (nous ne pouvions jouir que des intérêts) – était de Fr. 260'000.–. Constituer la fondation n'était pas sans difficultés, un parent contestant le testament. Faisait partie de

l'héritage une petite parcelle très en pente à Minusio; qu'en faire ? Nous l'avons vendue pour Fr. 30'000.–. Aujourd'hui, le prix du terrain à Locarno permettrait certainement d'en demander bien plus ! La Fondation Minod a cessé son activité, parce que les buts n'étaient plus du tout en conformité avec la doctrine du maintien à domicile.

En 1980, L.J. décède sans enfants. Il lègue plus de deux cents billets pour le bloc opératoire dont la technologie est en constante évolution ; nous avons ainsi pu nous équiper pour l'ostéosynthèse selon l'école AO¹, la cholédochoscopie², et acquérir les premiers moniteurs de surveillance des anesthésies.

En 1992, Madame R.M. fait don de Fr. 280'000.– à l'hôpital qui – à ce moment – crée la Fondation de soutien par un acte notarié. Depuis lors, tout don est automatiquement versé à la Fondation.

Périodiquement, nous sommes avisés par la Justice de paix qu'un legs ou don nous

est destiné par une personne qui a pris soin de rédiger un testament³.

Pendant ce temps, le home « Ma Retraite », lui-même créé grâce à un legs d'Ami Gonthier-Margot⁴, reçoit aussi des dons et hérite même dans les années nonante d'une ferme à Montagny. L'association de la « Sœur visitante », en se sabordant au profit du CSSC qui allait réunir toutes les prestations hospitalières et extrahospitalières en une seule organisation, lui lègue en 1999 son solde de Fr. 120'000.–.

Nous sommes émerveillés de constater combien le CSSC (et ses prédécesseurs, l'hôpital et le home) est cher à la population, le niveau des dons étant un indicateur fiable de la confiance témoignée aux institutions ; et non seulement les habitants du Balcon du Jura tiennent à « leur » hôpital, mais aussi les Sainte-Crix de l'extérieur.

En 1999, la Fondation de soutien à l'hôpital et celle du home « Ma Retraite » fusionnent, après avoir vidé leur crousille en faveur de la création du CSSC, nous y revenons un peu plus bas.

Chaque année, nous recevons entre 10'000 et 20'000 francs. Ils proviennent

¹ Dans : « A votre santé » (page 79), livre édité en 2000 aux Cahiers du Balcon du Jura.

² A part Madame Marthe Minod, dont la succession a débouché sur la création d'une fondation, les donateurs ne sont nommés que par leurs initiales. La rédaction connaît l'identité de ces personnes, presque toutes décédées.

¹ « Arbeitsgemeinschaft für Osteosynthese » du célèbre professeur Maurice Müller qui a eu le génie non seulement de promouvoir la chirurgie osseuse et prothétique, mais aussi d'en normaliser l'outillage.

² Aujourd'hui, l'endoscopie (c'est-à-dire le regard sur place des plus petits canaux et vaisseaux de notre organisme en vue d'y traiter des pathologies sans devoir largement ouvrir le corps) est très courante, mais nécessite des investissements coûteux. La surenchère technique dans ce domaine provoque l'essoufflement financier des petits établissements, et souvent les grands centres n'attendent que cela pour « récupérer » la clientèle des petits. Cholédochoscopie = regard à l'intérieur du canal biliaire principal, en vue d'en extraire des calculs qui bloquent et créent l'ictère.

³ Nous constatons que les testaments devraient périodiquement être remis à jour. Ainsi nous avons connu des difficultés en 2010 de la part d'un cohéritier, car le home et l'hôpital n'existent plus et ils sont réunis en CSSC ; les autres héritiers n'ont pas voulu le reconnaître et arguaient qu'au lieu de deux parts (comme prévu initialement par le testataire) le CSSC n'en toucherait qu'une (puisque la nouvelle entité poursuivait le même but que les deux anciennes).

⁴ « A votre santé », œuvre déjà citée, page 129.

de dons en mémoire d'une personne décédée, ou sont versés comme complètement aux cotisations ; chaque année nous profitons aussi d'un ou plusieurs legs d'un millier de francs. Quelquefois, des intervenants (notaire, architecte, fiduciaire, maîtres d'état...) renoncent à leurs honoraires et nous font économiser des dépenses administratives. Des ristournes de frais de déplacement ou des jetons de présence de séances sont versés à la fondation. Il arrive encore que des personnes nous apportent des sommes appréciables de main à main. Je me souviens d'un commerçant/entrepreneur qui, en 1999, m'a transmis discrètement Fr. 5000.- en guise d'encouragement, tant il était heureux d'avoir appris la pérennité de l'établissement.

Vieux garçon, très discret et attachant, pensionnaire du restaurant des Alpes géré par le CSSC, J.P.S. nous lègue en 2003 tous ses biens, à savoir Fr. 37'000.-. La même année, le testament d'E.J. nous offre une nouvelle surprise puisque nous héritons de sa petite maison. Le Conseil de fondation se mue pour quelques semaines en agence immobilière et arrive à vendre la maisonnette (Fr. 180'000.- et les Fr. 40'000.- du carnet d'épargne alimentent généreusement la Fondation).

2005 est aussi une « bonne année ». G.P. (Fr. 50'000.-) et J.M. (Fr. 25'000.-) ont pensé au CSSC lors de la rédaction de leur testament.

Et entre 2005 et 2010, B.S.M. a très généreusement offert, à trois reprises, un total de Fr. 170'000.-.

2007 : La Fondation Minod, citée plus haut, se dissout et remet le solde de sa fortune (Fr. 311'000.-) à la Fondation de soutien.

La même année, G.C. nous lègue Fr. 234'000.-. Un article lui a été consacré dans « Nouvelles » N° 17 de juin 2007.

En 2007 nous obtenons de l'administration cantonale l'exonération fiscale des dons faits au CSSC, reconnu institution d'utilité publique. Dès lors, les donateurs peuvent défalquer le montant de leur versement de leur déclaration d'impôts.

En 2008, nous sommes devant un cas de conscience. A.J. a rédigé en 2002 un testament en faveur de la Fondation de soutien et la Mission Braille ; peu de temps

après, elle a été hospitalisée et a terminé sa vie pendant cinq ans en EMS ; un rapide calcul fait par le notaire de la mission Braille nous oblige à « répudier » la succession⁵ ; en effet, reconnaissants à A.J. de nous avoir inscrits sur son testament quand elle disposait encore de quelques économies, nous réalisons que tout a été « poutzé », l'État se servant logiquement de ses biens pour financer une partie des coûts de l'hébergement.

Début 2010, nous apprenons que G.J., décédé à Zurich, nous institue co-héritiers avec cinq autres œuvres d'utilité publique. Je me propose de vous en parler dans la prochaine édition de « Nouvelles ».

En août 2010, nous recevons Fr. 45'000.- de la section de Sainte-Croix de la Ligue Vaudoise contre la tuberculose⁶. Cette société s'est dissoute, les buts initiaux qu'elle s'était fixés ne pouvant plus être réalisés.

Après cette longue énumération – qui n'est pas exhaustive – des dons reçus, vous vous posez légitimement la question :

Qu'avons-nous fait de cet argent ?

Nous avons déjà évoqué les améliorations apportées à l'hôpital dans des secteurs où l'État refusait d'ouvrir sa bourse (salle d'opérations, radiologie).

1999, le grand défi, la création du CSSC n'aurait pas été possible sans des fonds propres.

Le home « Ma Retraite » finance une partie du complexe des Alpes avec un million (dont, rappelons-le, les Fr. 600'000.- de la Fondation Leenaards).

La Fondation de l'hôpital y va aussi de Fr. 200'000.- ; en plus, elle finance la nouvelle radiologie à hauteur de Fr. 525'000.- (l'État ne prenant à sa charge que Fr. 200'000.-).

En 2000, la nouvelle Fondation de soutien débute à zéro.

⁵ La justice de paix ne communique plus automatiquement le montant de la somme à hériter, il faut demander le bénéfice d'inventaire et déjà déboursier pour cela 3000.-. Le testament de A.J. prévoyait encore des versements mineurs à d'autres personnes. En acceptant cet héritage, nous nous serions retrouvés devant du négatif !

⁶ Le *Journal de Sainte-Croix et environs* en a parlé le 1^{er} septembre 2010.

Depuis, nous avons entre autres financé :
– des rideaux ignifugés, Fr. 60'000.- ;
– du mobilier pour la gériatrie, Fr. 140'000.- (Fr. 40'000.- ont été sponsorisés par la Fondation Junod à Genève) ;
– transformations internes au 1^{er} étage en 2003, Fr. 48'000.- ;
– programmes de formation du personnel en 2004, Fr. 150'000.- (avec l'appui de la Fondation Leenaards), et Fr. 52'000.- d'investissements dans les appareils médicaux (laser, installation du cabinet gynécologique, et autres).

Le CSSC a vécu quelques années fastes et a pu autofinancer plusieurs investissements que nous aurions sinon dû prendre à notre charge. Le Conseil d'administration et la Direction du CSSC nous informent dès 2007 des défis qui attendent l'établissement :

– l'aménagement des combles et la création de cabinets médicaux (nous avons déjà promis de soutenir ces travaux par un subside de Fr. 263.000.-) ;

– l'extension du bâtiment selon le projet en cours de réalisation. La Fondation de soutien sera certainement sollicitée, comme en 1999 mais il est trop tôt pour vous en dire plus.

En me plongeant dans les archives, j'ai réalisé une fois de plus que si le CSSC est une équipe dynamique, il a aussi toujours besoin de l'appui de la population du Balcon du Jura ! Nous déléguons certes les actes techniques aux spécialistes formés, mais nous restons responsables de la pérennité des structures mises en place.

Impressum

Editeur responsable : Centre de Soins et de Santé Communautaire du Balcon du Jura vaudois, av. des Alpes 18D, 1450 Sainte-Croix.

Rédaction : Commission des relations publiques du CSSC (Anne-Sylvie Jaccard, Jeanne-Pascale Simon, Anne-Marie Vitti).

Ont collaboré à ce numéro : Angela Doyenart, Paul Schneider, Martial Simon.

Photographies : Anne-Sylvie Jaccard, Martial Simon.

Mise en page, impression : Journal de Sainte-Croix et Environs, rue de la Sagne 17b, 1450 Sainte-Croix.

Tirage : 3'700 ex.

Distribution : tous les ménages des communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, La Côte-aux-Fées – abonnés extérieurs du Journal de Sainte-Croix et Environs – personnel du CSSC – personnes intéressées de la Santé et de l'Action sociale.

Centre de Soins et de Santé Communautaire du Balcon du Jura

Directrice : Mme Anne-Marie Vitti

Médecin-chef responsable : Dr Oscar Daher

Site des Rosiers

Rue des Rosiers 29 1450 Sainte-Croix

Tél. 024 455 11 11 Fax 024 454 43 82

e-mail : csc.bjv@csc.ch

Site Internet : www.csc.ch

- Hospitalisation en soins aigus
Visites de 10 à 20 h
- Policlinique sur rendez-vous
- Urgences 24/24
- Chirurgie programmée
- Physiothérapie, laboratoire, ergothérapie
- Radiologie, ultrasons, mammographie
(y compris dépistage VD/NE/JU)
- Consultations spécialisées
- Service d'ambulances
- Etablissement Médico-Social (EMS),
Visites libres

Médecins-chefs : 024 455 11 11

Dr Oscar Daher

Dr Rolf Zumschlinge

Dr François Manfait

Médecins agréés :

Dr Roland Chevalley

rue Neuve 2 024 454 41 12

Dr Fabien Sylvestre

rue des Rosiers 29 024 454 30 55

Chiropractie :

Dresse Yvonne Juvet 032 861 44 22

Site des Alpes

Avenue des Alpes 18D 1450 Sainte-Croix

- Centre Médico-Social (CMS) et repas à domicile
Tél. : 024 455 16 20 Fax : 024 454 39 14
- Unité d'Accueil Temporaire (UAT) :
024 455 16 11
- Logements protégés 024 455 16 20
- Administration-facturation
Tél. : 024 455 16 01 Fax : 024 455 16 03
e-mail csc.bjv@csc.ch
- Café – Restaurant «Les Alpes»,
self-service ouvert de 9 à 14 h
du lundi au vendredi 024 455 16 16
- Epicerie «Le Dépanneur» 024 454 33 76

Urgences santé

Service d'ambulances 144

Fondation de Soutien du Centre de Soins

CCP : 34 - 534998 - 8

Quelques nouvelles des travaux en cours au CSSC

Par Martial Simon, Responsable du service technique

Concernant les travaux pour la mise aux normes ECA des bâtiments du site des Rosiers, il reste à faire les obturations de tous les trous et passages entre les zones coupe-feu et la pose de poteaux de sécurité en haut de chaque rampe d'escaliers afin de remplacer les pots de fleurs existants. Inflammables, ces derniers ne sont pas autorisés et de plus ils peuvent poser des problèmes en cas d'évacuation.

Au mois de novembre, une nouvelle génératrice financée par un investissement urgent du Service de la Santé Publique, alimentera l'ensemble du site des Rosiers en cas de coupure électrique. Pour cette raison, une fouille à l'est et au sud du bâtiment est faite depuis début octobre afin d'y loger les câbles d'alimentation électrique. Ce groupe de secours sera installé sur l'annexe, au-dessus de la cuisine.

Depuis l'an dernier, s'effectue une réfection complète de la rue de l'Aiguillon ainsi que de la partie ouest de la rue des Rosiers. Les travaux ont repris depuis le 19 avril 2010 en direction du CSSC, ce qui ne manque pas de perturber la circulation sur le seul accès au Centre de Soins. Depuis mi-septembre, les travaux se sont concentrés devant l'hôpital, ce qui crée un peu d'animation pour nos aînés



Fouille devant l'entrée de l'hôpital.



Le trottoir à la rue des Rosiers.

mais beaucoup de problèmes de parking. L'avis d'enquête pour la création d'un nouveau parking (50 places) n'ayant pas fait l'objet d'opposition, les travaux commencent en parallèle avec ceux de la route. La première couche de bitume devrait être posée avant l'hiver sur l'ensemble des travaux et la couche finale de bitume sera mise en place en 2011.

Le Service de la Santé Publique a fait bénéficier le CSSC d'un investissement d'urgence afin de profiter des fouilles

ouvertes dans le cadre des travaux de réfection des deux rues. La fibre optique, qui devenait indispensable à notre réseau informatique, notamment pour la radiologie, devrait être opérationnelle à fin novembre. Elle nous permettra d'être reliés au reste du monde à très grande vitesse moyennant un fil pas plus gros qu'un cheveu !

Merci de penser à la Fondation de Soutien
CCP : 34-534998-8